

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire ഇരുള്ളതു

Séance du Jeudi 26 Juin 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le vingt juin deux mille vingt-cing.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt juin deux mille vingt-cinq.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 014-200068799-20250626-D2025-6-4-5-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/07/2025 Publication : 08/07/2025

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation : 20 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 61 Nombre de membres présents : 34

Nombre de membres ayant

donné pouvoir: 7

Nombre de membres excusés : 5 Nombre de membres absents : 15

<u>Objet</u>: Futur siège de l'Intercom: Demande de subvention à la Région Normandie – FEDER – Appel à projet « Reconversion d'espaces urbains ou industriels en friche »

			Excusés	,	
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant: (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
M. Benoît BALAIS			M. Xavier ANCKAERT		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Catherine CAILLY		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Najat LEMERAY			Mme Gislaine MARIE		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	Х				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER				Х	
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	Х				

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO				Į.	Х
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	х				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET				1	Х
CAMPAGNOLLES Mana Cottle or COLUMNIE C		T-			
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			M. Pascal MARTIN		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	Х				
NOUES-DE-SIENNE	<i>"</i>	in			
Mme Coraline BRISON-					
VALOGNES	Х				
M. Olivier JEANNEAU	Х				
Mme Colette JOUAULT				Х	
Mme Bernadette LEROY					Х
M. Georges RAVENEL			X == .	Х	
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER					Х
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE			NE CONTROL CONTROL		Х
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	х				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	х				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN					Х
M. Marc GUILLAUMIN			M. Régis DELIQUAIRE		
M. Francis HERMON					х
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN Mme Natacha MASSIEU					Х
Mme Sandrine SAMSON	X				v
Mme Cyndi THOMAS					X
WALDALLIERE M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					Х
M. Patrick POUPION	х				
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA					Х

			Excusés		
Noms des Conseillers	Présents	* Représenté(e) par le conseiller suppléant: (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	Absents
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				х	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ					х
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X	7 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON					Х
M. Corentin GOETHALS	х				
Mme Catherine MADELAINE	х	teater leading			
M. Gilles MALOISEL				х	
M. Pascal MARTIN	Х				
Mme Marie-Odile MOREL					Х
Mme Valérie OLLIVIER	Х				
M. Régis PICOT	Х				
Mme Jane PIGAULT	Х				
Mme Annie ROSSI	Х				
M. Guy VELANY			M. Corentin GOETHALS		
TOTAL	34	0	7	5	15
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			34		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			41		

M. Régis DELIQUAIRE, Vice-Président en charge du pilotage, suivi et animation des politiques territoriales contractuelles, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau a acquis en novembre 2023, la friche commerciale « REVOTEL ». L'objectif de cette acquisition est d'y installer le siège social de l'Intercom de la Vire au Noireau. Ce projet de réhabilitation a fait l'objet de plusieurs demandes de subvention, nous l'évoquons régulièrement lors des séances de Conseil Communautaire depuis 2023.

En avril 2025, la Région Normandie a lancé un appel à projets FEDER 2021-2027 dans le cadre de la reconversion d'espaces urbains ou industriels en friche.

Le projet de réhabilitation d'un ancien hôtel en siège social de l'Intercom de la Vire au Noireau pourrait s'inscrire dans cet appel à projet.

Ainsi, suivant l'avis favorable du Bureau réuni le 11 juin 2025, il est proposé au Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès de la Région Normandie, autorité de gestion des fonds FEDER, pour la réalisation de cette opération, et à signer tous les documents y afférents;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel mentionnant le montant FEDER sollicité ciaprès présenté.

Plan de financement prévisionnel

Maitre d'ouvrage : INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Projet : Réhabilitation d'un ancien hôtel en siège social de l'Intercom de la Vire au Noireau

	DEPENSES PRÉVISIO	NNELLES
	Nature de la dépense	Montant en € (H.T.)
	Frais liés au foncier	404 266,97 €
	Autres frais préalables	46 679,30 €
	Etudes pré opérationnelles	5 480,00 €
	Recrutement prestataires	2 465,62 €
	Frais liés à la Maîtrise d'œuvre :	371 686,83 €
	Assurances	103 947,00 €
	Lot 01 : VRD/Espaces verts	388 300,00 €
	Lot 02 : Désiamantage	87 400,00 €
×	Lot 03 : Curage/démolition - GO	611 900,00 €
travaı	Lot 04 : Charpente / MOB	218 000,00 €
Dépenses de travaux	Lot 05 : Couv/bardage/étanchéité/ITE	472 700,00 €
épens	Lot 06 : Menuiseries extétieures / serrurerie	415 200,00 €
۵	Lot 07 : Aménagements intérieurs	489 400,00 €
	Lot 08 : Corps d'état techniques	662 000,00 €
	Géothermie	120 000,00 €

RECETTES PRÉVISION	NNELLES	
Source de financement	Montant en €	
AIDES PUBLIQU	IES	
Etat - DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) - phase 1	137 909,36 €	3,04%
Etat - DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) - phases 2 et 3	290 880,00 €	6,42%
Etat - Fonds Vert Rénovation Energétique	254 835,96 €	5,62%
Etat - Fonds Vert Recyclage foncier	500 000,00 €	11,04%
Union européenne - Fonds FEDER	500 000,00 €	11,04%
Conseil départemental - Contrat de territoire	1 200 000,00 €	26,49%
ADEME - Etude géothermie	12 081,25 €	0,27%
ADEME - aide à l'investissement géothermie	50 000,00 €	1,10%
sous-total aides publiques	2 945 706,57 €	<u>65,02%</u>
AUTOFINANCEM	ENT	
Fonds propres	84 752,73 €	1,87%

equiperne	Total HT	4 530 459,30 €
Frais de r	estations : nettoyage, frais de ment, mobilier et ent, constats	131 033,58 €

Emprunts	1 500 000,00 €	33,11%
Total HT (1)	4 530 459,30 €	

DTAL TTC 5 335 761,76	TOTAL TTC	5 335 761,76 €	
------------------------------	-----------	----------------	--

		Vote ordinaire	e à main lev	rée_:	
Pour:	11	Contre :	0	Abstentions:	0

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

INTERCOM

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS Secrétaire de séance

